

PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

Inspection d'Ensembles Démontables Partie Théorique

FOR-EVE IED-PT - 3J 05-22

✓ Objectifs pédagogiques

Donner les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'inspecter des ensembles démontables dans le domaine du spectacle et de l'évènementiel. Cette formation permet d'accéder aux formations pratiques IED-1, IED-2, IED-3 et IED-4 relatives aux 4 familles d'ensembles démontables

Durée 3 jours soit 21 heures de formation	Nombre de stagiaires, soit 6 stagiaires n'appartenant pas à la même structure 10 stagiaires appartenant à la même structure
Dates du .././.... au .././.... de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	Tarifs, à titre indicatif Voir convention associée
Délai d'accès Ce délai est de l'ordre de 6 semaines (Délai de traitement du dossier auprès de l'OPCO et du SYNPASE)	Accessibilité aux personnes handicapées Les moyens seront mis en œuvre pour l'accueil de certaines personnes handicapées suivant le cahier des charges du SYNPASE
Formateur Richard GIL Richard FERRANTI	Lieu Chez DIVERSIS ou autres lieux
Taux de satisfaction Taux en attente (Nouvelle formation)	Taux de réussite Taux en attente (Nouvelle formation)
Evaluation de la formation Par un contrôle de connaissance de type QCM en fin de formation	Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : formation@diversis.fr

✓ Pré requis pour suivre la formation

Techniciens ayant une expérience de 5 ans au moins dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel et une connaissance des ensembles démontables tels que tribune, scène, gril technique, pont lumière, mâts de levage, tour régie, ossature de décors, ... selon la ou les spécialités choisies.

Le dossier de candidature sera complété et transmis pour validation des pré requis.

✓ Méthodes et moyens pédagogiques

Des exposés techniques et théoriques sous forme de support PowerPoint avec vidéo projection illustrés d'exemples pratiques, mini-cas d'application, questions-réponses, ...

Des analyses des textes législatifs et réglementaires, des références bibliographiques, des compléments d'analyse, ...

Des cas pratiques, exemples d'applications, exercices de synthèse de difficulté progressive, ...

✓ Modalités de suivi et appréciation des résultats

Pour un bon suivi de la formation, les stagiaires disposent d'un support de formation complet ainsi que l'ensemble des documents cités lors de cette formation (Sur support numérique).

La partie théorique sera sanctionnée par un questionnaire de type QCM qui permettra d'accéder à ou aux parties pratiques choisies (IED-1, IED-2, IED-3 et IED-4).

✓ Contenu détaillé

Module 1 : Préambule (1 heures)

- Présentations
- Objectif de la certification en inspection des ensembles démontables

Module 2 : Etablissement Recevant du Public & Code de la Construction et de l'Habitation (2 heures)

- Points essentiels de la réglementation (Classement des ERP)
- Différents intervenants avec leurs rôles, leurs missions et leurs responsabilités
- Dégagements (Nombre et Unité de Passage) avec les répartitions dans les bâtiments et les établissements spéciaux
- Réaction au feu des matériaux

Module 3 : Code du Travail (2 heures)

- Code du Travail, Carsat, INRS
- Différents intervenants avec leurs rôles, leurs missions et leurs responsabilités
- Dispositions et philosophie du Code du Travail
- Textes spécifiques (Décrets, arrêtés, recommandations, guides professionnels,...)
- Plan de prévention

Module 4 : Le Guide Pratique et l'Arrêté Ministériel relatifs aux ensembles démontables (4 heures)

- Origine et contenu du Guide Pratique édité par le SYNPASE
- Un Arrêté Ministériel spécifique aux ensembles démontables (Lecture et analyse des points essentiels)

Module 5 : Les ensembles démontables (6 heures)

- Lexiques et descriptifs
- Catégorisation des ensembles démontables
- Différents types de ensembles démontables (Tribunes, scènes, grils techniques, échafaudages, tours, passerelles, ossatures de décors,...)
- Documents administratifs et techniques (Notices techniques, abaques de charge, avis sur modèle, dossiers techniques,...)
- Règles techniques applicables aux garde-corps (ERP et CdT)
- Règles applicables au domaine du levage et de l'accroche (Palans, accroches, sécurisation,...)
- Descentes de charge, répartitions de charges et calages et taux de travail au sol

Module 6 : La méthode d'inspection (4 heures)

- Objectif de l'inspection
- Documents nécessaires pour réaliser une inspection
- Préparation de l'inspection
- Méthodologie d'inspection
- Anomalies régulièrement constatées
- Contenu du rapport d'inspection et de mode opératoire

Module 7 : Contrôle de connaissance et conclusion (2 heures)

- Contrôle de connaissance sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiples)
- Echanges et conclusion